

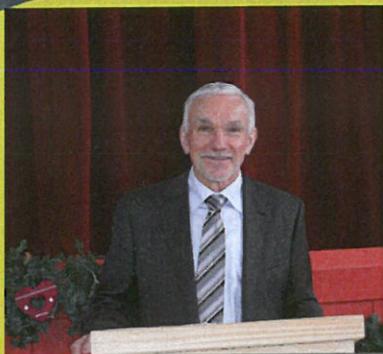
# Mitzach infos

S'Dorf Blatt

Bulletin N°16 JUILLET 2016



○ Edito	p/2
○ La vie communale	p/3-6
○ La vie du village	p/6-9
○ La parole aux associations	p/10-11
○ Un peu d'histoire	p/7 et p/12



Mesdames & Messieurs,  
Chers Citoyens,

Les finances communales et plus particulièrement les recettes sont toujours au cœur des préoccupations du Maire. Depuis 3 ans, les dotations de l'état sont en baisse significative et les subventions départementales ont fondu comme neige au soleil.

En ce début d'année 2016, un an avant les prochaines élections présidentielles, le gouvernement a décidé d'aider les collectivités en débloquant des fonds pour des investissements et soutenir l'activité économique. Les entreprises de travaux publics qui réalisent 70% de leur chiffre d'affaire avec les différentes collectivités se trouvent pour la plupart dans une situation désespérée.

A Mitzach, afin de participer à cette relance économique, le conseil municipal a décidé de remplacer une partie de l'éclairage public. (Les installations actuelles datent de 1951) De nouveaux candélabres avec des luminaires à LEDS seront installés. De nouvelles armoires de commande équipées d'horloge astronomique permettront une gestion optimisée de l'ensemble du réseau d'éclairage. Les lignes électriques et téléphoniques seront mise en souterrain ainsi qu'une gaine en prévision de l'arrivée (d'ici 2022) de la fibre optique.

Par ailleurs il est aussi prévu le remplacement de la chaudière à mazout du bâtiment mairie-école par une chaudière automatique à pellets.

# Edito

L'ensemble de ces travaux se chiffre à 122 998 € hors taxes. Selon les informations et recommandations obtenues, des dossiers de demande de subvention ont été adressés à :

- la Préfecture dans le cadre du soutien à l'investissement public local pour 55 146 €
- la nouvelle Région Alsace pour 19 946 €
- au Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte pour 14 000 €
- à l'ADEME agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour 9 306 €

La part d'autofinancement prévue pour la commune sera de 24 599 €.

En espérant fortement que les aides aboutissent rapidement, les travaux seront programmés entre la fin de cette année et le début de l'année prochaine.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous, que le retour au travail ou à l'école se passe au mieux, que les temps à venir nous réservent de la gaieté et de la joie de vivre.

Recevez Mesdames et Messieurs mes cordiales salutations.

Votre Maire  
**Bernard FRANCK**



# La vie communale

## Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

### Séance du 26 février 2016

• M. le Maire expose le programme des travaux d'exploitation et l'état des prévisions des coupes pour 2016 ainsi que le programme des travaux de maintenance (sylvicoles et d'infrastructures) proposés par l'ONF. Le conseil approuve le programme proposé mais estimant que notre forêt communale représente un patrimoine important pour notre commune, le conseil souhaiterait que l'ONF propose des travaux sylvicoles pour des plantations. Cela permettrait à notre forêt d'être plus productive à moyen et long terme.

Le budget prévisionnel d'exploitation prévoit un bilan net de 13 431 € et des dépenses pour travaux pour 5 710 €.

• M. Guillemain présente le compte administratif général ainsi que le compte administratif de la forêt pour l'année 2015. Des explications détaillées sont données pour chaque ligne de dépenses et de recettes. Le conseil approuve à l'unanimité l'ensemble des comptes et remercie M. le Maire pour la bonne gestion de nos finances communales.

• Le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle court un grand danger et sa pérennité est menacée. Un appel est lancé auprès du Président de la République. Il est demandé qu'un traitement égalitaire puisse s'exercer, dans le respect de la loi de sécurisation de l'emploi, permettant l'articulation du Régime Local avec le système de complémentaire santé obligatoire. Pour soutenir cette démarche, une motion est présentée au conseil municipal pour sauver le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle. Le conseil adopte cette position dans l'intérêt des 2,1 millions de salariés, retraités et ayants-droit d'Alsace et de Moselle affiliés au Régime Local d'Assurance Maladie.

• M. le Maire informe le conseil de l'avancement du projet RPI. Des réunions avec les communes de Ranspach et de Husseren sont programmées.

• Une réunion a eu lieu avec les riverains du Entzenbach concernant l'arrivée de moutons dans le pâturage.

• Un rendez-vous est prévu à la Sous Préfecture au sujet de la sécurité du bâtiment de la Salle des Fêtes.

### Séance du 8 avril 2016

• M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune, qui fixent le montant de la taxe d'habitation et des impôts fonciers pour le bâti et le non bâti. Il estime que la pression fiscale pour les citoyens est suffisamment forte par ailleurs. Le conseil accepte à l'unanimité le maintien de ces taux.

• Comme chaque année, le conseil doit se prononcer sur l'enveloppe budgétaire prévue pour les primes qui constituent en partie le salaire des employés communaux. M. le Maire explique le contenu et l'application de ces primes et propose le montant de 17 000 € pour l'année 2016. Le conseil accepte l'inscription au budget 2016 de cette enveloppe budgétaire.

• Pour 2016, M. le Maire propose un budget de fonctionnement rigoureux, nécessitant un strict contrôle des dépenses.

Le budget investissement proposé est un peu plus audacieux cette année. Des plans de relance de l'économie (en provenance de la nouvelle Région et de l'Etat) laissent espérer l'obtention de subventions. Les budgets primitifs sont proposés selon les tableaux ci-dessous :

#### Budget général

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	133 602,91	326 980,90
Recettes	133 602,91	326 980,90

#### Budget forêt

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	41 170,84	117 103,00
Recettes	41 170,84	152 935,32

Le conseil accepte de voter ces budgets.

• Le conseil décide de créer 2 emplois d'été d'une durée de 2 semaines. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget général 2016.

• Plusieurs travaux, déjà discutés préalablement, seront réalisés en 2016. Il devient urgent de mettre en conformité et de remplacer 2 armoires électriques qui gèrent l'éclairage public. Après un diagnostic de ces installations, il se trouve qu'une rationalisation de l'ensemble du circuit d'éclairage public permettrait de réduire le nombre d'armoires à 3 (5 actuellement). L'installation de l'éclairage public dans la rue principale date des années cinquante. La rénovation d'une 1ère tranche est à l'étude, avec l'utilisation des lampes à LEDS qui réduirait la consommation électrique durant les heures de nuit (de 23h à 5h).

La rénovation totale de la toiture de la maison forestière sera réalisée en 2016 pour un montant de 17 622,49 €.

• Le syndicat départemental d'électricité et de gaz a délibéré sur l'adoption des nouveaux statuts ainsi que l'adhésion de la Com Com de Villé. Le conseil accepte ces changements.

• Avant d'aborder le projet de la Ferme Auberge du Grünholz, M. le Maire demande à M. Erny, gérant de la Ferme du Grünholz de quitter la salle durant le débat de ce point. Le conseil, en date du 24/09/15, a donné un avis favorable pour le projet. Pour la constitution du dossier économique, la Ferme du Grünholz doit acquérir du terrain communal (environ 50 ares) situé près de l'exploitation existante et souhaite connaître le coût de ces terrains. M. le Maire propose d'adopter le même principe utilisé en 1996 lors de la délibération pour la vente de terrains : une surface de 6 ares pour du terrain constructible et le reste en terre agricole. Après discussion, une fourchette de prix de 4 000 € à 6 000 € l'are a été retenue pour le terrain constructible et 50 € l'are pour le terrain agricole. Le conseil a demandé la confirmation de ces prix par le service des Domaines compétent en la matière.

# La vie communale

## Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

- Mme Bott, propriétaire de 2 parcelles de forêt à Mitzach, a accepté l'offre proposée par la commune, à savoir 15 € l'are. Le conseil décide l'acquisition de ces terrains de 18,42 et 19,82 ares et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié.
- La salle des fêtes construite en 1956, a subi de gros travaux de modification et de rénovation en 2006. Lors de ces travaux, l'appartement qui se trouve à l'étage a été complètement désolidarisé de la salle des fêtes. Le conseil décide d'entériner la désolidarisation de cet appartement par rapport à l'ERP.
- M. le Maire relève l'élection à la présidence du Club Vosgien de la vallée de la Thur de Mme Marie-Thérèse Bourgeois, citoyenne de Mitzach. Il lui souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans ses nouvelles fonctions.

### Séance du 30 juin 2016

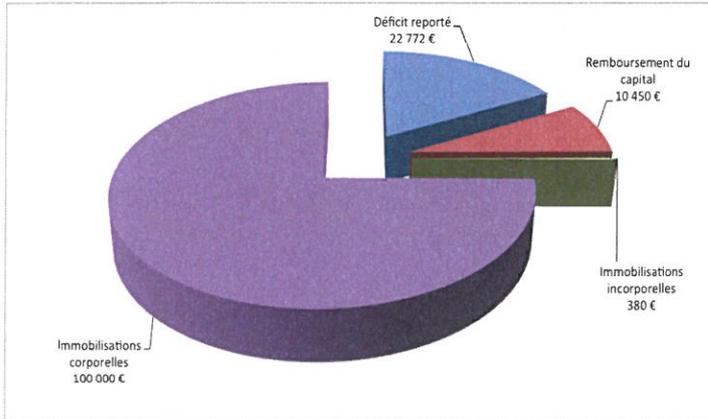
- Avant d'approuver le compte rendu de la réunion du 08/04/16, M. le Maire précise au conseil, qu'après avoir contacté le service des Domaines pour l'estimation du terrain qui sera éventuellement vendu à l'exploitation Ferme du Grünholz, il a eu confirmation de leur part, que leur avis n'est pas nécessaire puisque la transaction n'excèdera pas 75 000 €.
- M. le Maire explique aux conseillers la vente à la scierie Naviliat de 7,4 m<sup>3</sup> de douglas de nos terrains communaux, au prix de 67 € par m<sup>3</sup>. Les frais d'exploitation et de débardage ont été pris en charge directement par la scierie Naviliat.
- Le recensement de la population qui s'effectue tous les 5 ans sera réalisé à Mitzach entre le 19 janvier et le 18 février 2017. Mme Nathalie Christmann est nommée comme à chaque fois coordonatrice communale, et M. Lucien Schnebelen sera l'agent recenseur qui passera dans tous les foyers de Mitzach.
- Dans le cadre de la relance de l'économie, le gouvernement a défini des enveloppes financières à la disposition des collectivités sous forme de subvention pour la réalisation de divers travaux. M. le Maire a ainsi présenté divers projets de travaux qui pourraient être réalisés. Le conseil accepte les travaux suivants :
  - remplacement de la chaudière au fuel du bâtiment mairie-école par une chaudière automatique à pellets. Ce chantier est attribué à l'entreprise Kraft pour un montant de 23 385 € HT. Une demande de subvention de 40 %, soit 9 306 € sera faite auprès de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).
  - remplacement des fenêtres du bâtiment mairie-école. Ces travaux ne sont pas éligibles pour les subventions, ils seront donc réalisés en autofinancement, étalés sur 2 ou 3 exercices budgétaires. Une 1ère tranche est attribuée aux Ets Mura Roger pour un montant de 16 399 € HT.
  - remplacement d'une partie de l'éclairage public entre l'entrée du village et la rue Baechel. Ce projet prévoit l'enfouissement de l'alimentation électrique des candélabres ainsi que la mise en souterrain du téléphone avec la mise en place

d'une gaine en prévision de l'arrivée de la fibre optique d'ici 2022. Ces travaux chiffrés à 99 732 € HT. feront l'objet de plusieurs demandes de subventions :

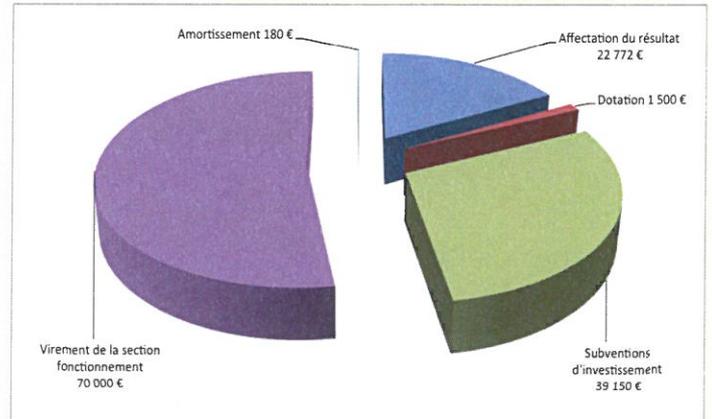
- une subvention de 20 % du montant HT, soit 19 946 € à la Région dans le cadre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants.
- une enveloppe de 14 000 € a été attribuée par le TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la croissance verte), pour le financement des têtes de luminaires à LEDS couplés à des réducteurs de tension et des horloges astronomiques.
- une demande de subvention de 46 % sur le montant soit 45 876 € sera faite au Soutien à l'investissement public local.
- Le conseil municipal autorise M. le Maire à engager la procédure pour faire un emprunt sur les fonds disponibles à taux zéro, ceci pour préfinancer la TVA et pouvoir payer les factures avant le versement des subventions.
- M. le Maire propose de reconduire les diverses subventions aux associations et autres organismes à la valeur identique de 2015, à l'exception de celle allouée à l'APA qui est en rapport aux nombres d'interventions dans la commune.
- M. le Président du Football Club de Mitzach sollicite la commune pour une subvention suite à la remise en état du terrain de foot par l'entreprise CSE pour un montant de 4 664 € TTC. M. le Maire rappelle que la commune paie l'eau et a acheté un tracteur en 2008 que le club utilise pour tondre le gazon. Notre ouvrier communal utilise ce tracteur uniquement pour l'entrée du village. A l'heure actuelle, la batterie du tracteur est en fin de vie. M. le Maire propose donc de racheter une nouvelle batterie à la charge de la commune. Le conseil accepte cette proposition.
- Concernant les nouveaux compteurs ERDF-GRDF, M. Sébastien Jaegy, représentant la commune au Syndicat d'électricité, fait un compte-rendu de la réunion à laquelle il a assisté. Une nouvelle réglementation est arrivée avec la mise en place de nouveaux compteurs « Linky » dans tous les foyers par ERDF. Ce nouveau compteur communiquant doit permettre de transmettre ponctuellement et automatiquement les informations de consommation électrique. Les factures seront donc établies sur la consommation réelle. Mais, à l'heure actuelle, de nombreux élus se posent des questions par rapport à la santé publique et aux problèmes de confidentialité des données.
- M. le Maire rappelle que les communes de Mitzach, Husseren-Wesserling et Ranspach sont ouvertes au projet de RPI pour la rentrée 2017/2018. Différentes réunions ont eu lieu avec l'Inspectrice de l'Education Nationale. De ce fait, l'école de Mitzach ne passera pas en classe unique à la prochaine rentrée.
- Le conseil approuve la motion pour le maintien des cours d'enseignement religieux en Alsace-Moselle tel qu'il est prévu actuellement.

## BUDGET GENERAL - VUE D'ENSEMBLE - 2015

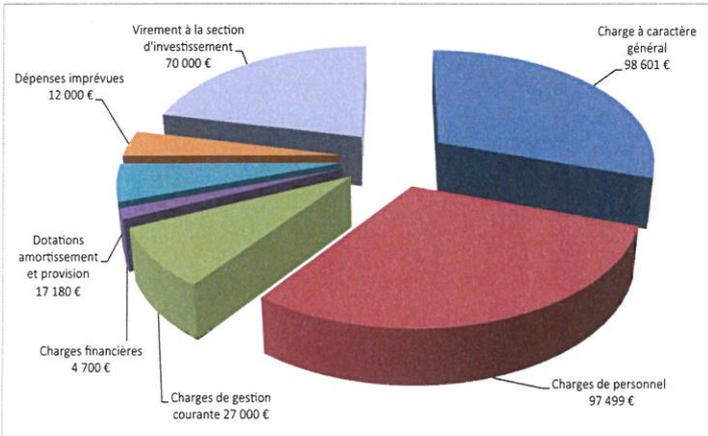
### Dépenses d'investissement



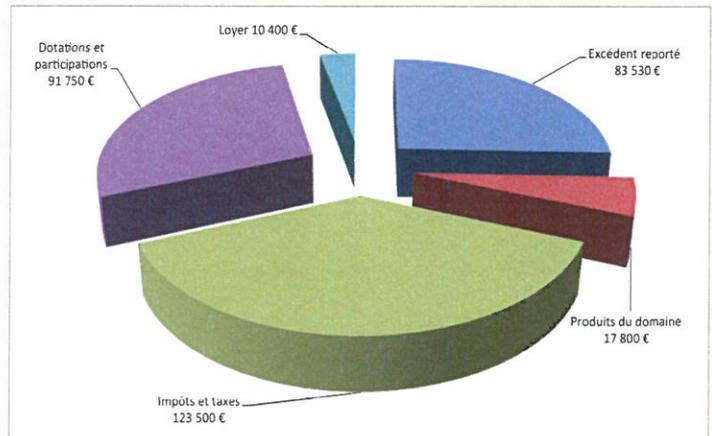
### Recettes d'investissement



### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



# La vie du village



## Nos Écoles - 8 Mai

À l'initiative de Roger Bringard, les élèves et les enseignantes de l'école primaire ont participé à la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les écoliers ont interprété « La Marseillaise » avant de déposer une gerbe.



## Merci !

Tous les enfants de l'école et leurs enseignantes aimeraient remercier plus que chaleureusement l'Association « Pour les Enfants » de Saint-Amarin qui grâce à un travail discret a pu faire don de 2 500 € afin d'acheter de très nombreux livres pour la bibliothèque. Beaucoup d'heures de rêves et d'évasion attendent les enfants !

Mille mercis aux bénévoles de l'association et à son Président !



## Les papillons des grands



Des élevages de papillons dans nos classes !

Mardi 10 mai 2016, deux représentants de la COM COM nous ont amené un kit d'élevage de papillons : un pour les maternelles et un pour nous !

Chaque kit était composé d'une boîte contenant du substrat et cinq chenilles. Durant une semaine, les chenilles ont dévoré le substrat, ont grossi et grandi. Puis, elles se sont installées dans le haut de la boîte pour se transformer en chrysalides. Après une nouvelle semaine d'attente, le 25 mai, les premiers papillons sont sortis. Nous avons eu la chance de voir le dernier papillon sortir en direct. Nous avons beaucoup appris lors de ce moment !

Enfin, au bout d'une semaine d'observation, le 1<sup>er</sup> juin, nous avons relâché nos papillons. Nous étions tristes de les voir partir ! Les papillons de l'école maternelle ont mis plus de temps à se développer, mais le moment du lâcher a été tout aussi fort !



## Rencontre avec Gilbert et Cannelle



### Rencontre avec un super chien-guide d'aveugle.

Le vendredi 17 juin, nous avons eu la chance de rencontrer monsieur Méthia et son chien Cannelle. Attention, ce n'est pas juste un chien : c'est un chien guide d'aveugle.

Cannelle est un labrador très gentil de 9 ans. Elle guide monsieur Méthia qui est aveugle depuis 5 ans. Cannelle est allée dans une école où elle a été dressée pour aider son maître. Elle comprend trente-six mots, tous en italien. Monsieur Méthia nous a expliqué comment il fait pour monter les escaliers. Il nous a aussi expliqué comment il traverse au passage-piétons : il écoute s'il entend des voitures et Cannelle ne traverse que si son maître lui dit de traverser.

Comme il est non-voyant, il ne peut ni lire, ni regarder la télévision. Alors, il fait d'autres choses : il se promène en montagne ! Monsieur et Madame Méthia nous ont raconté des anecdotes qui nous ont fait rire. Ils étaient très gentils.

Durant la matinée, les petits de la maternelle nous ont rejoints. Nous avons reçu des documents, un calendrier et un livre pour comprendre l'importance des chiens-guides dans la vie des personnes handicapées visuelles.

Quand Cannelle est partie nous étions tristes. Dans trois semaines, elle partira à la retraite : nous lui souhaitons encore une longue et belle vie !

## Hiver





## Voyage dans le temps.

Ce matin, nous sommes partis en car avec l'école de Ranspach pour Storckensohn. Nous avons rencontré Jean-Noël qui nous a appris plein de choses sur la préhistoire : il nous a montré des os, des bifaces et différents outils utilisés à cette époque. Il nous a expliqué les différentes techniques pour faire du feu : par percussion et par friction. Nous savons maintenant ce qu'est l'amadouvier et comment s'en servir. Ensuite, nous sommes passés par différents ateliers. Dans le premier, nous avons appris à faire du feu comme les hommes préhistoriques. Dans l'autre, nous avons fait de l'art pariétal avec des ocres et du fusain. Dans le dernier, nous avons appris à chasser avec des sagaies et des propulseurs !

Ce fut une belle matinée !



## Bûcher



La construction du Fackel (bûcher de la Saint-Jean) nécessite des heures de travail. C'est lors de la nuit du solstice d'été qu'il s'est embrasé sur les hauteurs de notre village.

Merci à nos conscrits.



## Merveilleuse rencontre !

Vendredi 20 mai 2016, nous nous sommes rendus à la Médiathèque. Nous y avons rencontré l'écrivain Florence Jenner – Metz. Il y avait aussi une classe de Moosch et une d'Oderen. Avec la classe de Moosch, on a travaillé sur le kamishibai « A l'heure du déjeuner ». Nous avons imaginé et illustré notre propre histoire que Florence a trouvée très bien. Elle nous a même dit que nous étions de vrais écrivains !

Les histoires des autres classes étaient aussi bien présentées. Pour finir, Florence nous a lu la vraie histoire d' « A l'heure du déjeuner », ainsi qu'un autre kamishibai « Jao, le caméléon ». C'était trop bien, quôâ !

NB : Kamishibai veut dire : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), à trois portes. Il est composé d'un ensemble de planches racontant une histoire.



## Histoire - Le dernier Garde-Champêtre



Monsieur Lehmann Robert est entré en service pour le compte de la commune de Mitzach en tant que garde-champêtre, le 1<sup>er</sup> janvier 1957.

Après un stage d'un an, sa nomination prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 1958. Il occupera ce poste durant 18 années.

Son prédécesseur Nilly Etienne est parti à la retraite en 1956, après 42 années de service.



## Sortie en forêt du conseil municipal

Au vu du thème important de la journée et des dégâts dus aux cerfs sur la régénération naturelle du sapin, les chasseurs ont été conviés à la sortie.

Le 1<sup>er</sup> arrêt, parcelle 24 sur le pâturage reboisé du Willbach, avait pour but de voir les résultats des coupes mécanisées réalisées en 2009. Le constat est contrasté, en fonction de la richesse du sol et de l'état antérieur du peuplement. Les prochaines coupes n'auront pas lieu avant 10 ans. A noter qu'à la place d'un tapis uniforme d'aiguilles d'épicéa, il y a maintenant une végétation variée qui pousse au sol, ce qui améliore la disponibilité en nourriture pour le gibier.

Le 2<sup>ème</sup> arrêt, parcelle 16 Willbach devant un peuplement de vieux bois de belle qualité, où le remplacement du peuplement agé par de la régénération naturelle serait du plus grand intérêt. Or c'est ici que sont apparus les premiers dégâts dus aux cerfs, de l'abrutissement qui peut à terme compromettre le renouvellement de la forêt. La situation de la rive droite de la Thur n'est pas encore aussi mauvaise que sur la rive gauche, où le renouvellement de la forêt est quasi impossible par endroits. Mais il faut être très vigilant. Il est donc nécessaire de maintenir une densité de cervidés raisonnable, en demandant des plans de chasse en conséquence et en effectuant les tirs. Les parti-

cipants en ont convenu.

Le 3<sup>ème</sup> arrêt, toujours parcelle 16 mais sur le chemin du Willbach, s'est tenu devant la trouée de la tempête de 1999. Un diagnostic fait en 2000 avait conclu que la régénération naturelle était suffisante, celle-ci est maintenant variée et bien venante. Le même diagnostic parcelle 2 au dessus du feu de la Saint-Jean avait conclu à la nécessité d'une plantation.

Plus loin, une partie de parcelle sera rasée en 2017 et plantée en 2018. Les arbres adultes sont morts ou tombés et ceux qui restent ne permettent plus le renouvellement naturel.

Ensuite le conseil municipal s'est déplacé sur le chemin du haut, où l'eau érode le chemin. Il sera créé un fossé pour récupérer les eaux de ruissellement en amont de la route, comme cela a été fait par la municipalité au « Grève Rank » avec succès.

Un dernier arrêt aux 3 Bornes pour admirer, le mot n'est pas trop fort, le banc mis en place par les bénévoles des 3 communes.

La journée s'est terminée par un bon repas.

Monsieur Jean-Paul Simon

Agent technique de l'ONF - Garde forestier de Mitzach



L'ensemble du conseil municipal tient à remercier M.Simon, pour toutes les explications qu'il a su nous donner durant cette matinée dans la forêt. Avec passion, il nous a guidés vers différents points stratégiques (nouvelle plantation – parcelle de forêt prête à être exploitée – surveillance à effectuer concernant les dégâts du gibier, etc).

Nous avons pu constater qu'une gestion rigoureuse est très importante pour l'avenir de notre forêt et que les décisions prises

actuellement, notamment concernant les nouvelles plantations, porteront leurs fruits dans une cinquantaine d'années.

Le territoire de la forêt de Mitzach est très vaste, et la bonne gestion de notre patrimoine forestier depuis de nombreuses décennies, nous permet de vendre chaque année suffisamment de bois. Ces ventes représentent une importante contribution aux recettes du budget de notre commune.



## Les 3 Bornes se dotent d'un nouveau banc

Les Adjointes au maire en qualité de responsable technique de Malmerspach, Mitzach et Moosch, ont eu l'idée de remplacer le banc au lieu dit le Dreimarkstein (3 Bornes), endroit forestier limitrophe aux 3 communes.

L'équipe de bénévoles de Mitzach, composée de Jean Hansberger, Gilbert Hans, François Husson et Roger Bringard a été chargée de fournir le bois nécessaire, de procéder à son sciage ainsi qu'au terrassement et à la pose du béton. Celle de Malmerspach, composée de Philippe Diffort, Raymond Guillaume et de Marcel Henny a été chargée d'acheminer le matériel, de procéder à l'embellissement du site et d'assurer l'intendance. Enfin l'équipe de Moosch, composée de Jean-Louis Bitschiné et de Bertrand Mura a été chargée de fournir toutes les visseries en inox, d'acheminer du remblai et de participer au montage du banc.

Le samedi 4 juin, l'équipe s'est retrouvée aux Dreimarkstein pour la mise en place du banc en chêne massif, d'une longueur de 3.4 mètres. Françoise Zanutini s'est jointe au groupe et a profité de la journée pour restaurer la grotte de Notre Dame des 3 Bornes.



## Journée citoyenne

Avec 44 participants à la journée citoyenne, tous les chantiers programmés ont été menés à bien.

Comme chaque année depuis plus de 20 ans, des habitants du village se rassemblent pour prendre part à des réalisations concrètes qui permettent d'effectuer des économies importantes à la commune. En fonction des compétences de chacun, les participants ont œuvré sur les chantiers suivants : mise en place de panneaux de signalisation en forêt, entretien des es-

paces fleuris (sur la place de l'église, à l'école et à l'entrée du village), récupération et transfert de tuiles sur le grenier de l'église, reprofilage du sentier du Leslé, nettoyage des containers de tri.

Le maire, Bernard Franck, n'a pas manqué de remercier les bénévoles pour le travail accompli dans une bonne ambiance. La journée s'est terminée dans la convivialité autour d'un bon repas concocté par Germaine et Gérard.



# La parole aux associations

## Théâtre

### **Naissance du Mitzacher Elsasser Theater**

Lors de la récente assemblée générale de l'Association Langue Culture et Traditions alsaciennes, qui s'est tenue à Mitzach, les membres ont validé le nouveau nom de l'association, à savoir, Mitzacher Elsasser Theater.

Lors de son discours, le président Jean-Claude Rebischung a souligné : « A la recherche d'une salle pour jouer notre pièce, une étoile nous a menés à Mitzach, charmant village où nous avons trouvé refuge et un accueil digne pour nos acteurs ».

Les représentations théâtrales ont drainé près de 1 100 spectateurs, un véritable succès pour une première. Il ne faut pas oublier les enfants de l'école d'alsacien qui ont présenté à plusieurs reprises un spectacle de Noël et notamment lors de la fête des personnes âgées de notre commune. Un Elsasser Owa est en préparation et est programmé pour l'automne, ainsi qu'une nouvelle pièce pour le mois de février prochain.

Le maire, Bernard Franck, a dit son plaisir d'accueillir à Mitzach cette association, qui par son sérieux, ses compétences et son engagement œuvre pour former la jeunesse afin que notre dialecte ne se perde pas.



## Pompiers

Les 2 et 3 juillet 2016 a eu lieu la 11<sup>ème</sup> marche populaire de montagne organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de MITZACH. Trois circuits étaient proposés aux marcheurs : Un parcours adapté de 5 km, un parcours de 10 km avec 560 mètres de dénivelé et un parcours de 20 km avec 1000 mètres de dénivelé.

Le top départ a été donné à la Salle des Fêtes de MITZACH, avec au menu, de la convivialité, de la bonne humeur, mais aussi, nos fleischchnackas et pâtisseries maison très appréciés par nos marcheurs.

1060 départs ont été enregistrés.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers tient à remercier l'ensemble des bénévoles ainsi que les personnes de notre village qui ont participé à la réussite de notre marche populaire. A l'année prochaine !



## Maibùmmel de la Chorale

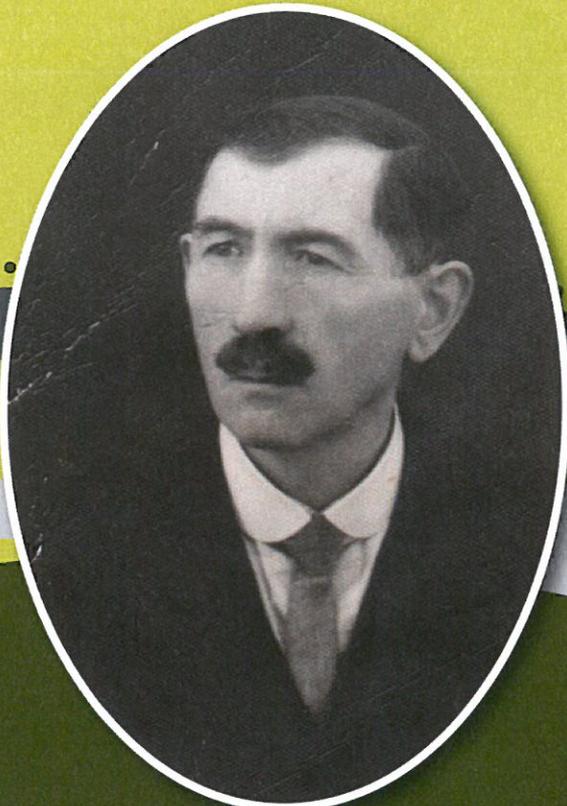


Lorsque la voiture n'avait pas encore rythmé les loisirs, le 1<sup>er</sup> mai était traditionnellement dédié à une sortie en famille, le Maibùmmel. En montagne de préférence. Les troupeaux avaient souvent quitté leurs quartiers d'hiver et les fermes ouvraient les portes en ce premier jour du mois de mai, le plus beau mois de l'année. Même si le muguet se fait parfois capricieux, les prés et les pâturages offrent déjà une belle floraison. La Chorale Sainte-Cécile de Mitzach avait choisi ce premier jour du mois de mai pour organiser un « Maibùmmel » avec un repas original au Rucher-Ecole : de l'échine de porc cuite dans un alambic, dans du marc de raisin. Idée originale qui demandait quand même la mise en place d'autorisations administratives sophistiquées pour un déplacement d'alambic au Rucher-école. Valérie et Lucien Schnebelen, qui connaissent la vigne du Rangen comme leur poche, ont œuvré avec talent pour contrôler cette cuisson « en douceur », et concocter une viande délicieuse et tendre, appréciée de tous.

La journée, quoique pluvieuse et fraîche, avait commencé par une randonnée sur le sentier du « m ». Au bûcher, sur le sentier de la Schlitte, le doyen et président honoraire de la Chorale Bernard Herrgott, fit un rapide exposé sur le village qu'il affectionne. Puis la troupe arriva joyeusement au Rucher-Ecole. L'ambiance y était « bon enfant », le but essentiel étant de se retrouver et passer du temps à se raconter les histoires présentes et passées. « Schangi » avait emmené son accordéon et la Chorale, sous la direction d'Edouard Rieth, agrémentait la journée de chants joyeux.

Une belle et agréable journée qui fit même oublier la fraîcheur du mois de mai.

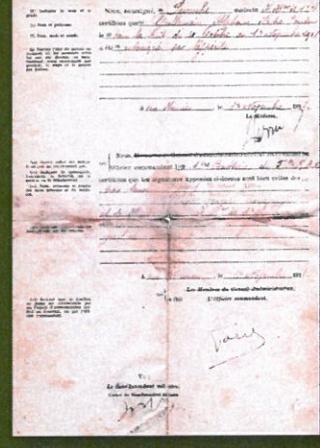
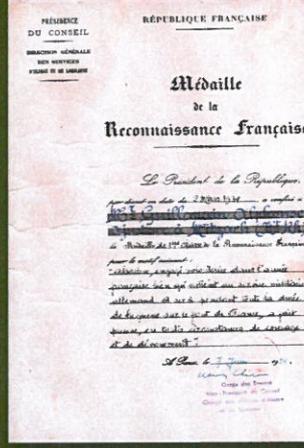




# Histoire (suite) : Un "Poilu" Mitzachois à la Bataille de Verdun.

Cette année, le centenaire de la bataille de Verdun est commémoré.

Alphonse Guillemain avait 20 ans lors de la déclaration de guerre. Il s'est engagé dans l'armée française le 6 août 1914 à Besançon, alors que l'Alsace était allemande. Il a été affecté au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne 1<sup>ère</sup> Batterie de la 48<sup>ème</sup> Division d'Artillerie, stationné à Verdun où il a occupé le poste de Maître Pointeur. Libéré le 14 octobre 1919, il a entre autre, été intoxiqué à l'ypérite. Les médailles de la Reconnaissance Française, la Croix de Guerre et la Médaille Militaire lui ont été décernées.



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour la prochaine édition veuillez vous adresser à :

**Mairie de Mitzach**  
44 rue Principale  
Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99  
mairie.mitzach@wanadoo.fr